
DISPOSITIONS ASSURANT LA SECURITE ET

LA PROTECTION DES PARTICIPANTS ET DES TIERS

- Parcours en boucle en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre pour éviter autant que possible les « tourne à gauche ».
- Les circuits sont fléchés (flèches FFVélo) et les fichiers GPS des parcours sont à la disposition des participants.
- **Le port du casque (obligatoire pour les enfants de 12 et moins) et des mitaines sont vivement conseillés.**
- **Les participants sont tenus de se conformer au code de la route.**
- **Cet événement est à caractère non compétitif et chaque participant se déclare en parfaite santé et apte à l'effort physique.**
- **Chacun est responsable de sa sécurité. Le club organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas d'accident.**
- **Les participants doivent adopter un comportement respectueux de l'environnement et des autres participants.**
- **Photos :** Chaque participant autorise l'organisateur à reproduire son image dans le cadre de toutes les activités liées au **FIEF des Sévigné**.
- Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.
- A l'inscription, les participants prennent connaissance de ces consignes et le fait de prendre part à la randonnée implique l'acceptation sans réserve de ces dispositions.
- Coordonnées en cas d'accident ou d'incident :

M. Bertrand délégué à la sécurité
Tél : 0671589846
securite@cesson-sevigne-cyclo.fr